



Commune des Avirons

Extrait N° 15 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 26 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 26 mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Eric FERRERE, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

31 MARS 2021

que la convocation du Conseil a été faite le **18 mars 2021** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **30**.

Le Maire,



Présents : M. Eric FERRERE – M. Alphonse HOARAU – Mme Line Rose BAILLIF – M. Jean Daniel DENNEMONT – Mme Christelle ETHEVE-VADIER – M. Fabrice PAYET – Mme Reine Claude ROPAUD LENCLUME – M. Frédo FERRERE – Mme Nadia ROCHE LESQUELIN – M. Jean Hugues LESQUELIN – M. Régis BOURDIL – M. Pierrot CANTINA – Mme Patricia QUICLET – Mme Nathalie CALTEAU – M. Jean Max ROPAUD – Mme Marcella MAZEAU – Mme Lise Marie DANDIN – M. Bruno CORÉE – Mme Christine BARET – M. Jean Christophe HOAREAU – M. Laurent LENCLUME – Mme Julia DUBOURG BEGUE – M. Stéphane VARCOURT – Mme Julie Rose MEZINO – M. René VLODY – Mme Colette ANELARD CADERBY – Mme Annick SEVERIN – Mme Roseline LUCAS – Mme Suzette RIVIERE – M. Raphaël RIVIERE

Procurations : Mme Suzie CUVELIER a donné mandat à M. Frédo FERRERE – Mme Marie Hélène RICQUEBOURG a donné mandat à M. Jean Daniel DENNEMONT

Absent : M. Paul FORT

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **Madame MEZINO Julie Rose** comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, **MEZINO Julie Rose** est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 15 / Information du Conseil Municipal dans le cadre de sa délégation de pouvoirs au Maire

Hôtel de Ville

Le Maire informe le Conseil des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses pouvoirs délégués.

Marchés publics : MAPA

Le listing des dépenses engagées dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT est consultable à la Direction Générale des Services.

Délivrance de concessions dans le cimetière :

Le listing des concessions délivrées dans le cimetière est consultable en Mairie, auprès de la Direction Générale des Services.

Droit de préemption : Le Maire n'a pas jugé utile d'exercer le droit de préemption de la Commune sur les intentions de vente listées ci-dessous :

Parcelle	Surface Terrain	Surface Appartement	PLU	Situation terrain	Propriétaire	Date de renonciation
AR1324 AR1331	716	0	Ud1 /Nebc	CD 11 le brûlé	CADET Emilie	05/03/2021
AO0674 AO0984	416	0	Ud	chemin Antoine Zettor	DEVEAUX Jean Jeannick	08/03/2021

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire



Eric FERRERE

Le Maire certifie que le présent document a été reçu à la Sous Préfecture de ST-PIERRE

LE 31 MARS 2021